



Madame Nathalie KOSCIUSKO MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable, des Transports et du Logement
Grande Arche Tour PASCAL A et B
92055 PARIS LA DEFENSE Cedex

Saint Cyr Sur Mer le 21 novembre 2011

Objet : LGV PACA

Madame la Ministre

Différents parlementaires de la région Provence Alpes Côte d'Azur ont déclaré avoir souhaité vous rencontrer pour évoquer avec vous les difficultés rencontrées sur le terrain lors de la présentation au public, par Réseau Ferré de France, des différents scénarios découlant du tracé des « Métropoles du Sud » choisi par votre prédécesseur pour assurer une liaison à grande vitesse entre la ligne actuelle du TGV Méditerranée et l'Italie.

Notre Association, créée en 2001 pour soutenir et promouvoir ce projet, avait à l'époque attiré l'attention de Monsieur BORLOO sur les difficultés que rencontrerait un tel tracé, que ce soit en coût, en impact environnemental, en impact sur l'habitat. En plus nous avons un doute sur sa faisabilité technique dans un temps raisonnable. Tous ces arguments nous avaient amené à faire d'autres choix.

Nous constatons que ces arguments sont aujourd'hui développés par tous les parlementaires qui vous ont saisi en vous demandant de surseoir au projet reprenant le « ni ici, ni ailleurs » entendu dans de nombreuses réunions et qui ne représente pas l'avis de la majorité des habitants du Var et encore moins de ceux de PACA et que nous ne pouvons accepter.

Nous souhaiterions attirer votre attention sur l'absolue nécessité de cette deuxième infrastructure pour desservir la Côte d'Azur et permettre le développement économique de notre région, ligne qui devrait permettre de dégager des sillons sur la ligne classique pour améliorer le transport au quotidien et enlever une partie des 18 000 camions/jours qui passent



sur l'A8. Il est évident que cette ligne devrait permettre un maillage avec la ligne existante du littoral, sans pour autant emprunter les mêmes emprises, afin de la fiabiliser en cas d'incident. Cela devrait pouvoir se faire à partir d'autres tracés.

Surseoir à ce projet poserait d'énormes difficultés de transport dans un avenir proche et nous ne doutons pas que vos engagements d'aménagement du territoire ne puissent en tenir compte. D'autre part l'argument souvent invoqué concernant la crise financière actuelle, argument que nous pouvons comprendre, ne nous semble pas recevable dans la mesure où les travaux envisagés ne commenceraient qu'en 2016-2017.

Aussi il nous paraîtrait plus judicieux de demander qu'il soit recherché rapidement d'autres scénarios qui pourraient se rapprocher des fuseaux abandonnés en 2009 et que vous puissiez demander dès à présent à RFF, dans le cadre de la concertation actuelle, de rechercher ainsi une alternative aux scénarios présentés.

Nous souhaiterions, Madame, vous rencontrer pour vous exposer cette position.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour l'Association TGV et Développement Var Nice Côte d'Azur

Alain PATOILLARD Président